

Compte-rendu du Conseil d'école

Jeudi 20 juin 2024

École maternelle Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaire de la séance : Mme DJEDIDI

Présents :

Enseignants : Armelle JOFFRE (PS, directrice), Christophe CHIRIO (GS), Malika DJEDIDI (PS/MS), Laurence HAMON (MS), Marion JAN (MS/GS) remplaçante de madame REBOULET, Séverine MARTIN (GS).

Autres membres de l'équipe pédagogique :

ATSEM : MESDAMES Sophie BERNIOT, Carène LEGER

Agents municipaux :

Zakaria MKEZEZA, responsable adjoint périscolaire

Parents élus : Madame AZEMA, Madame MBATH-BONVALET, Madame BROUILLET

Adjoint au maire, de quartiers Gratte-ciel / Dedieu / Charmettes et Saint-Jean : Monsieur Marc GIOUSE (membre du groupe VIE).

Absents / Excusés :

- **IEN** : Monsieur Frédéric Cotrel

• **Enseignants** : Maud CARROT, Jessy YOUSFI, Nathaëlle REBOULET, Stéphanie REVRET, Tiphaine COET,

-**MAIRIE** : Nicolas DAIRON, REDP

• **Parents élus** : Madame GROSHENS, Monsieur TUSCH, Madame DIABANZO, Madame FAUVARQUE, Madame CORONA, Madame PERCHE, Madame BAUHAIN, madame RIGAUD, madame ALBA-NOE, madame LEBA

Coordinatrice MINIMIX : Lydie SANZ

• **Adjoint au maire, de quartiers Gratte-ciel / Dedieu / Charmettes et Saint-Jean** : Monsieur Gaëtan CONSTANT

-**DDEN** : Monsieur Jean-Paul REGNAULT

-**Infirmière scolaire** : Sausan DEKKICHE

Copies

- IEN, Monsieur COTREL
- Adjoint au maire, de quartiers Gratte-ciel / Dedieu / Charmettes et Saint-Jean,
- Direction de l'Éducation

Points abordés selon l'ordre du jour :

- 1- L'Equipe pédagogique
- 2-Effectifs rentrée 2024
- 3-Projet de répartition pédagogique
- 4-Bilan des activités périscolaires
- 5-Bilan des projets de l'année
- 6-Projets demandés pour 2024-2025 et sorties
- 7-Actions des parents
- 8-Point sur les comptes
- 9-Bilan des demandes de locaux et travaux

1- L'Equipe pédagogique :
Départ de Marion Jan

Nathaëlle Reboulet reprend son poste

Christophe Chirio
Malika Djedidi
Laurence Hamon
Armelle Joffre
Séverine Martin
Stéphanie Revret

2- Effectifs rentrée 2024

GS : 70 23+23+24 dont 6 élèves notifiés

MS : 46 1 élève notifié + 2 en attente

MS : 26

MS/PS : 20 +5 PS

PS : 56 26+25 dont 2 élèves notifiés

Nombre d'heures de notification :

GS : 90h00

MS : 12h00

PS : 30h00

Total : 132h00 il faudrait 6 AESH (contrat de 26H00 dont 24h00 avec les élèves)

Le PIAL a connaissance de cet état des lieux.

3- Projet de répartition pédagogique

PS1 : Armelle Joffre et Elmas Bilgic

PS 2 : Malika Djedidi et Sophie Berniot

PS/MS : Stéphanie Revret et personne à recruter

MS : Laurence Hamon et Carène LEGER

GS 1 :Nathaëlle Reboulet et Sandra PUIG et Shenay Pehlivan à mi temps (recrutée sur l'école)

GS 2 : Christophe Chirio et Laëtitia Trosley

GS 3 : Séverine Martin et Xavier LORIEU

4- Bilan des activités périscolaires

Accueil du matin : 8 enfants. Les grandes sections vont avec les enfants de l'élémentaire depuis juin.

Sur le temps de midi : 115 enfants. 2 services (6ATSEM/6animatrices). Depuis le mois de juin, il y a la transition pour les grandes sections avec les plateaux. Mardi la classe de Séverine, jeudi la classe de Christophe, le vendredi la classe de Marion.

Sur le temps de soir : 65 enfants.

Thématique les animaux. Sur cette période les animaux du déserts.

Les projets pour l'année prochaine :

Il va avoir des départs, du recrutement et des incertitudes pour le début d'année.

Le jeudi et vendredi Zakaria est au RestoTem.

Niveau de formation des animateurs :

Les animateurs sont non diplômés ou en cours de formation.

Le salaire 25euros/h le midi avec diplôme et 14euros/h le matin avec diplôme.

Zakaria prendra le relai du coordinateur pour cette fin d'année pour l'ensemble du groupe scolaire.

5- Bilan des projets de l'année

Fête du livre :

Auteur à résidence avec exposition des maquettes et du travail réalisé par les élèves

Les bénéficiaires : Participation de toutes les classes, engouement, investissement et motivation autour des livres, de la lecture.

Exposition à la MLIS.

Souvenir : Le mur de l'école élémentaire avec les bananes décorées

Lien avec nos apprentissages : langage, écrit et art visuel

ENM : Intervention pour toutes les classes de la maternelle avec le même nombre d'heure pour . Avec à la fin une représentation des classes avec 3 intervenants dont Sirine.

Les GS et MS ont participé à une rencontre en chanson avec d'autres élèves d'autres écoles au CCVA.

USEP : Il y a eu quelques soucis en terme d'organisation, de communication.

Les rencontres se sont quand même bien déroulées. Il y aura une continuité l'année prochaine pour certains enseignants.

6- Projets demandés pour l'année 2024/2025

4 actions demandées en maternelle :

- ENM : Pour reconduire Chansons à l'école : mise en place d'une chorale par les enseignants
- AMAD'ART pour les PS : Création de sculptures géantes avec du matériel de récupération
- Compagnie A PETITS PAS (GS) : S'engager dans une création artistique, mettre en mouvement son corps.
- De la graine à l'assiette pour les MS : Sensibiliser les enfants sur des comportements responsables vis à vis de l'environnement.

3 actions demandées en inter cycles avec l'élémentaire

- Association LIRE construction puis écriture d'une histoire pour les MS/GS
- A petits pas compagnie projet en lien avec l'élémentaire
- Cycle 3 COMPAGNIE les étourdis pour la classe de Séverine et le cycle 3 de l'élémentaire.

Sorties culturelles prévues (en attente d'inscription) pour toutes les classes

1 sortie à l'espace Tonkin

1 sortie à la MJC

1 sortie au cinéma le Zola

Choix à faire en ce moment

Point de vigilance :

- 1-La directrice rappelle un point important :

La loi nous impose un nombre d'accompagnateurs minimum pour l'accompagnement lors des sorties scolaires. Ce nombre est de 1 adulte pour 8 élèves (les AESH ne comptent pas, elles accompagnent 1 élève notifié). Cet accompagnement permet d'assurer la sécurité des élèves.

Nous ne pouvons pas prendre plus de parents accompagnateurs pour certaines sorties (places limitées dans le car...etc) d'où les tirages au sort.

-2-La directrice rappelle comme indiqué dans le règlement d'école :
point 4 Règles de vie dans l'école :

Tous les personnels de l'école (enseignants, ATSEM, gardien...) ont droit au respect de leur statut

et de leur mission. Il est demandé au parents d'avoir un langage et un comportement adaptés lorsque l'on s'adresse aux personnels scolaires.

-3-Rappel des horaires d'ouverture du portail. Systématiquement des parents sont en retard.

7. Actions des parents

- Vente de gâteaux : 78,80 euros
- Vente de miel 264 euros
- Vente de brioches 87,50 euros

L'argent récolté a permis les visites à l'IAC et l'achat de matériel pour les enfants à besoin particulier.

8- Point sur les comptes de l'école

Les comptes 2023- 2024

Les dépenses de l'année : 11200 euros

Les comptes sont à l'équilibre

9. Bilan des demandes faites au dernier conseil d'école

Retour sur les points abordés lors du conseil d'Ecole du mardi 17 novembre et lors du conseil d'école du 11 mars

Fait :

la cabane a été installée.

Non fait :

- L'arbre dans la cour devait être abattu en janvier.

- Brise-vues : ont été commandés – la DI a été faite. On aura les même brise-vues que l'école maternelle ZOLA.

- Installation d'un poste informatique dans la toute petite salle du fond pour les agents (expérimentation dans 2 écoles).

- Coin répit – pas de locaux pour la salle de répit.

Nous devons récupérer les bureaux du deuxième étage pour faire une salle des maîtres et une salle de réunion. La direction de la jeunesse a déménagé.

La directrice explique qu'elle a refait une demande concernant les locaux.

Cf la réponse de Monsieur Berjoan directeur adjoint à la direction de l'éducation.

La demande que vous portez ici est effectivement ancienne, et nous nous étions engagés à analyser cette demande lorsque le logement serait disponible.

Je vous maintiens cette intention, à ce qu'à terme, le logement puisse être mis à disposition à la fois de l'équipe enseignante et périscolaire.

Cependant, les services de la Ville connaissent d'importants changements et déménagements en ce moment, et à minima pour un an encore. Aussi, un nouveau service municipal, celui des médiateur.rices culturel.le.s, va occuper ce logement dans les prochaines semaines et mois, sur décision de la direction générale, et pour une durée que je ne suis pas en capacité de vous donner à ce jour.

J'ai bien conscience que ce retour ne sera pas perçu de manière satisfaisante et positive, aussi, je vais demander à ce qu'une attention particulière puisse être portée sur la maternelle en matière de mobilier, comme maigre compensation. Messieurs Dairon et Da Costa reviendront vers vous à ce sujet.

C'est, en effet une maigre compensation par rapport aux besoins.

La directrice rappelle (comme lors du deuxième Conseil d'Ecole) l'utilisation de cette salle

La petite salle du fond sert de :

Couchette pour les petits si un nombre important de petits,

Salle de réunion EE et ESS

Salle de rangement des livres

Salle pour stocker les tables et les chaises nécessaires aux réunions.

Salle pour les visites PMI

Salle de rangement périscolaire et d'activités

et bientôt de salle de repli pour les EBEP.

La directrice remercie les personnes présentes et lève la séance.